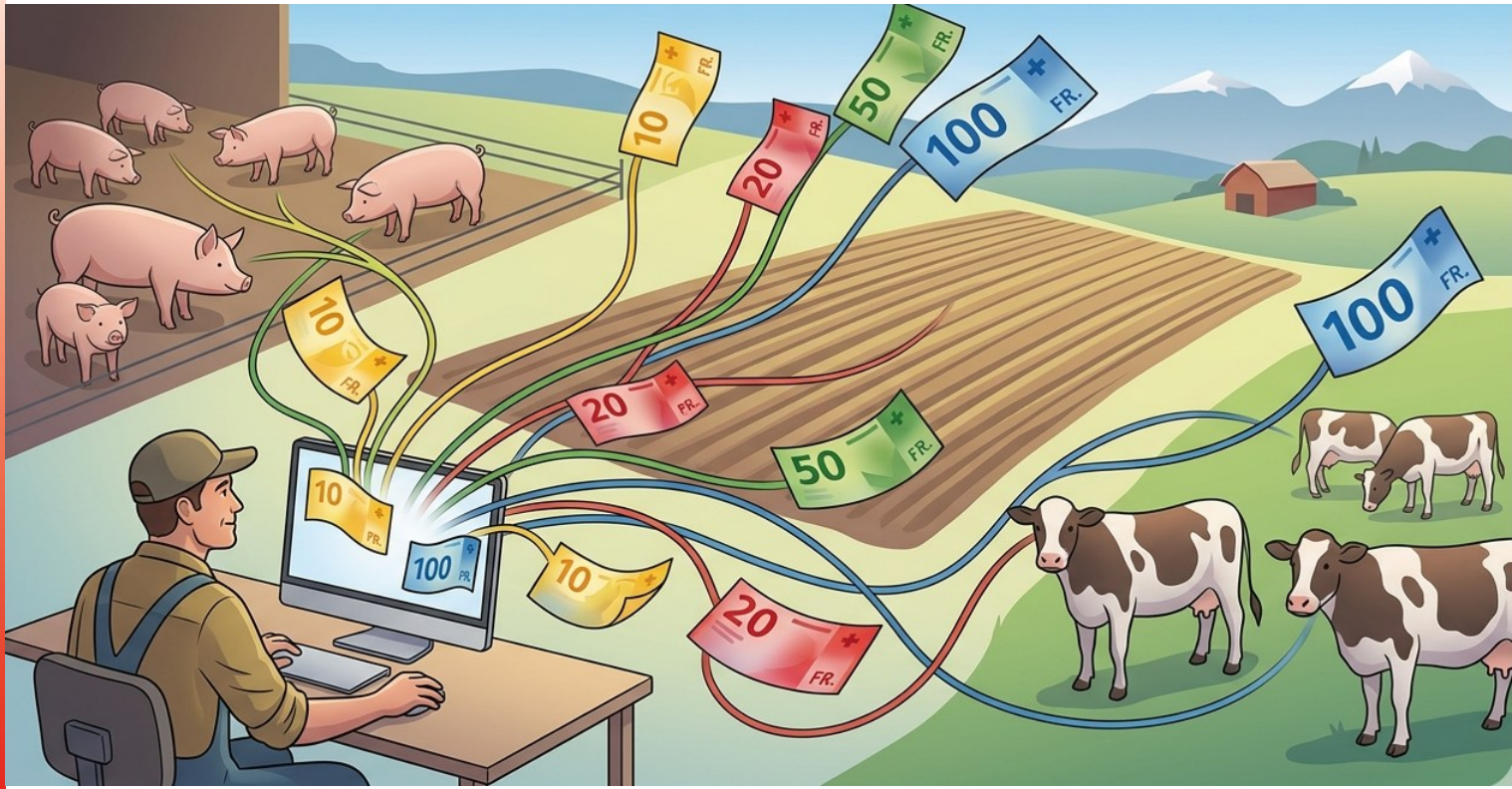




Répartition des coûts généraux entre les branches de production agricole

Description de la méthode appliquée aux exploitations du Dépouillement centralisé des données comptables à partir de 2016

Auteurs

Daniel Hoop, Christian Gazzarin, Alexander Zorn



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Agroscope

Impressum

Éditeur	Agroscope Schwarzenburgstrasse 161 3003 Berne www.agroscope.ch
Renseignements	Daniel Hoop, daniel.hoop@agroscope.admin.ch
Photo de couverture	Générée avec l'IA, à l'aide de Gemini (Google, 2026)
Téléchargement	www.agroscope.ch/science
Copyright	© Agroscope 2026
ISSN	2296-729X
DOI	https://doi.org/10.34776/as232f
Versions linguistiques	Cette publication est également disponible en allemand (version originale). La version allemande est accessible à l'adresse suivante : https://doi.org/10.34776/as232g

Exclusion de responsabilité:
Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre d'informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs, la jurisprudence actuelle est applicable.

Sommaire

Résumé 4

Zusammenfassung 4

1 Catégories de coûts 5

2 Coûts calculés (coûts d'opportunité) 7

3 Coûts standard 8

4 Branches de production/unités de production et répartition des coûts et des prestations 11

5 Bibliographie.....15

6 Liste des figures 15

Résumé

La répartition des coûts généraux vise à attribuer à chaque branche de production l'ensemble des coûts engagés par l'exploitation afin de permettre une évaluation de sa rentabilité en termes de coûts complets.

Cette répartition s'appuie sur les coûts standard par branche de production tels qu'ils sont indiqués dans la littérature spécialisée, par exemple «coûts de bâtiments par vache laitière et par an, en francs» ou «heures de travail par hectare de blé et par an». Ceux-ci sont généralement différenciés en fonction de la taille de la branche de production et de la région (plaine, collines, montagne) dans laquelle se situe l'exploitation.

Les coûts standard par unité de taille sont multipliés par la dimension de la branche de production. Pour chaque catégorie de coûts généraux («main-d'œuvre», «machines», «bâtiments» et «autres coûts généraux»), la somme totale calculée à l'échelle de l'exploitation pour l'ensemble des branches de production est ensuite comparée aux coûts figurant dans la comptabilité. Les coûts standard des branches de production sont ajustés proportionnellement à la hausse ou à la baisse afin que la somme calculée à partir des coûts standard corresponde aux coûts réels de l'exploitation.

Le bénéfice calculé intègre toutes les prestations (commerciales) et tous les coûts spécifiques ainsi que tous les paiements directs et coûts généraux répartis de manière approximative (y compris les coûts d'opportunité). En revanche, les coûts de main-d'œuvre ne sont pas pris en compte dans le calcul du revenu du travail de l'ensemble de la main-d'œuvre. En d'autres termes, le revenu du travail correspond au bénéfice calculé majoré des coûts de main-d'œuvre. Le revenu du travail par heure est obtenu en divisant le revenu total du travail par le nombre total d'heures travaillées, qu'elles aient été effectuées par des employés ou par de la main-d'œuvre familiale.

Zusammenfassung

Die Gemeinkostenallokation soll sicherstellen, dass alle Kosten eines Betriebs, die mit der Produktion zusammenhängen, in die Beurteilung der Wirtschaftlichkeit einzelner Betriebszweige einfließen. Man spricht dabei von den sogenannten Vollkosten.

Ausgangspunkt der Zuteilung sind die Standardkosten pro Betriebszweig gemäss Literatur, wie beispielsweise «Fr. Gebäudekosten pro Milchkuh und Jahr» oder «Stunden Arbeitsaufwand pro Hektare Weizen und Jahr». Diese werden in der Regel nach Grösse des Betriebszweigs und Region (Tal, Hügel, Berg) des Betriebs differenziert.

Die Standardkosten pro Grösseneinheit werden mit der Grösse des Betriebszweigs multipliziert. Pro Gemeinkostenkategorie «Arbeit», «Maschinen», «Gebäude» und «sonstige Gemeinkosten» wird die betriebsweite Summe aller Betriebszweige berechnet und den in der Buchhaltung vorgefundenen Kosten gegenübergestellt. Die Standardkosten der Betriebszweige werden proportional erhöht oder reduziert, damit die aus den Standardkosten berechnete Summe den vorgefundenen Kosten des Betriebs entspricht.

In die Berechnung des kalkulatorischen Gewinns fliessen alle (Markt-)Leistungen und Direktkosten sowie alle approximativ zugeteilten Direktzahlungen und Gemeinkosten (inkl. Opportunitätskosten) ein. Zur Berechnung des Arbeitseinkommens aller Arbeitskräfte werden die Arbeitskosten hingegen nicht berücksichtigt. Anders ausgedrückt entspricht das Arbeitseinkommen dem kalkulatorischen Gewinn zuzüglich Arbeitskosten. Das Arbeitseinkommen pro Stunde ergibt sich, indem das gesamte Arbeitseinkommen durch die Summe der eingesetzten Arbeitsstunden dividiert wird, unabhängig davon, ob diese von Angestellten oder Familienarbeitskräften geleistet wurden.

Diese Publikation ist integral auf Deutsch abrufbar unter: <https://doi.org/10.34776/as232g>

1 Catégories de coûts

La répartition des coûts généraux vise à attribuer à chaque branche de production l'ensemble des coûts engagés par l'exploitation afin de permettre une évaluation de sa rentabilité. En tenant compte du volume de production, il est ainsi possible de déterminer les coûts complets par unité produite. La répartition des coûts généraux est approximative, car contrairement aux coûts dits «spécifiques» de la comptabilité d'exploitation (calcul des marges brutes), ces coûts ne sont pas imputés aux branches de production, mais doivent être affectés a posteriori sur la base d'hypothèses¹.

Dans nos calculs, les coûts spécifiques sont répartis dans les catégories suivantes et reposent sur les écritures passées sur les comptes de la série 4000, conformément au plan comptable PME agriculture: (fidagri, 2023):

- Semences
- Engrais
- Produits phytosanitaires
- Achat d'animaux
- Concentrés et aliments complémentaires
- Insémination artificielle
- «Autres», comme assurances grêle et assurances animaux

Les coûts généraux à répartir entre les branches de production sont les suivants:

- Travail
- Machines
- Bâtiments
- Autres coûts généraux (définition en page 6)

Le travail comprend l'ensemble des heures travaillées (en journées de travail normales de 10 heures), qu'elles aient été effectuées par des employés ou par de la main-d'œuvre familiale.

Les coûts des machines sont calculés à partir des écritures comptables passées sur les comptes suivants, conformément au plan comptable PME Agriculture:

- [6100] ERR² de machines et appareils jusqu'à
[6140] ERR d'installation pour le personnel moins la part privée des charges de véhicules
- [4641] Travaux par tiers
- [4643] Transport par tiers
- [6820] Amortissement et ajustement des machines et appareils
- [6823] Amortissement et ajustement des véhicules
- [6824] Amortissement et ajustement des voitures

Comme le montrent les comptes, la définition des coûts des machines ne permet pas une distinction nette des comptes pris en considération (par exemple «ERR d'installation pour le personnel»). Cette situation découle du caractère simplifié du plan comptable du Dépouillement centralisé des données comptables (DC-Cta). Afin de rendre le relevé des données compatible avec le plus grand nombre possible d'autres plans comptables, le plan comptable du DC-Cta ne comporte, par exemple, qu'un seul compte «ERR des immobilisations corporelles meubles», auquel sont affectés tous les comptes 6100 à 6140 du plan comptable PME-agriculture.

Les coûts des bâtiments sont calculés à partir des écritures comptables passées sur les comptes suivants, conformément au plan comptable PME agriculture:

- [6001] Fermage de domaine entier
y compris les fermages fictifs versés à des particuliers pour l'utilisation de biens immobiliers appartenant à des particuliers.

¹ Cf. également Gazzarin & Lips (2018) pour plus de détails et de références bibliographiques.

² Entretien, réparations et remplacements

- [6002] Location de bâtiments d'exploitation
- [6005] Loyer des locaux de personnel
- [6006] Loyer du garage, du parking
- [6011] Valeur locative du domaine entier
- [6012] Valeur locative de bâtiments d'exploitation
- [6015] Valeur locative des locaux de personnel
- [6016] Valeur locative du garage, du parking
- [6030] Charges accessoires des immeubles
- [6040] Charges de nettoyage des immeubles
- [6055] Entretien des ruraux
- [6057] Entretien des installations fixes
- [6059] Entretien d'améliorations foncières
- [6060] Leasing immeubles
- [6091] Part privée fermage domaine
- [6400] Electricité
- [6410] Gaz
- [6420] Combustibles et matériaux de chauffage
- [6421] Bois/pellets
- [6460] Évacuation de déchets
- [6462] Eaux usées
- [6830] Amortissement et ajustement des immeubles d'exploitation jusqu'à
- [6839] Amortissement et ajustement des améliorations foncières
- [7510] Intérêts hypothécaires
- [7511.0, .1, .2, .4] Entretien des immeubles (bâtiments ruraux) et des installations fixes
- [7512] Droits, taxes, impôts fonciers
- [7513.1] Primes d'assurance des bâtiments ruraux
- [7514, 7515, 7516, 7517] Charges des immeubles d'exploitation: eau, ordures, évacuation des déchets, charges d'administration, chauffage, éclairage

Les autres coûts généraux sont calculés à partir des écritures comptables passées sur les comptes suivants, conformément au plan comptable PME agriculture:

- [6300]] Primes d'assurance pour dommages, bris de glace, vols jusqu'à
- [6330] Primes pour assurance-vie
- [6360] Droits et taxes pour la réalisation des prestations
- [6361] Droits
- [6370] Autorisation
- [6510] Téléphone, frais de port
- [6530] Honoraires pour fiduciaire et conseil
- [6570] Charges d'informatique
- [6500] Matériel de bureau, imprimés, photocopies et littérature technique
- [6520] Cotisations, dons, cadeaux et pourboires
- [6550] Autres charges d'administration
- [6790] Autres charges d'exploitation
- [6900] Charges financières pour crédit bancaire jusqu'à
- [6949] Pertes de change
- moins
 - [6950] Produits sur avoirs bancaires jusqu'à
 - [6999] Gains de change

Les coûts et revenus suivants ne sont pas pris en compte dans les calculs de rentabilité à l'échelle des branches de production ou sont en partie imputés via des coûts calculés (voir chapitre 2):

- [50xx] Charges de personnel
- [6000] Locations de parcelles
- [6010] Valeur locative des immeubles
- [6840] Amortissement et ajustement des valeurs incorporelles
- [7100] Revenu de la communauté partielle d'exploitation
- [70xx, 77xx] Revenus des activités non agricoles (activités indépendantes)
- [8xxx] Revenu hors exploitation, exceptionnel, unique ou hors période
- Ensemble des parts privées
- Ensemble des coûts qui concernent la maison d'habitation

2 Coûts calculés (coûts d'opportunité)

Comme expliqué au chapitre **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.**, la charge de travail est calculée en unités de temps sans prendre en compte les charges de personnel. Les fermages effectivement payés ne sont pas davantage pris en compte. De plus, l'exploitation utilise des fonds propres pour lesquels aucun coût n'est comptabilisé. Nous imputons donc des coûts calculés pour les trois facteurs de production que sont le travail, la terre et le capital propre. Cette approche présente l'avantage de faciliter la comparaison des résultats économiques entre exploitations: les coûts de production calculés – et le bénéfice calculé qui en découle – ne sont ainsi pas influencés par le recours à la main-d'œuvre salariée ou familiale ni par le fait qu'une exploitation travaille des terres en location ou ses propres terres.

Le travail est valorisé sur la base du salaire de référence des salariés des «autres secteurs de l'économie», c'est-à-dire des secteurs secondaire et tertiaire. Le salaire de référence retenu pour une exploitation varie en fonction de l'année et de la région (plaine, collines, montagne). Les valeurs effectives sont tirées de la statistique des revenus agricoles (Hoop et al., 2025³). Afin d'obtenir un coût d'opportunité horaire de la main-d'œuvre agricole, les salaires annuels sont divisés par 2 800 heures par an⁴.

Pour pouvoir comparer les exploitations entre elles, les terres utilisées sont elles aussi valorisées selon des coûts d'opportunité, déterminés au préalable à partir des données comptables. Ces coûts sont calculés à partir des loyers de parcelles figurant dans les comptabilités, rapportés à la surface louée (loyer en francs par hectare)⁵. Les valeurs ainsi obtenues sont différenciées par année et par zone agricole. Par ailleurs, afin d'atténuer les fluctuations annuelles des loyers, une moyenne mobile est calculée en tenant compte de l'année en cours et des quatre années précédentes. Afin de distinguer, dans une étape ultérieure, le loyer des parcelles de celui des bâtiments pour les exploitations à vocation commerciale, nous estimons, sur la base du loyer d'opportunité, la part du loyer commercial correspondant à la surface louée. Cette part est ensuite déduite du loyer total des exploitations commerciales, ce qui permet d'isoler la composante correspondant aux bâtiments d'exploitation⁶.

Les charges d'intérêt sur les capitaux empruntés sont issues de la comptabilité. Les coûts des capitaux propres sont calculés à l'aide des taux d'intérêt versés sur le marché des capitaux pour les obligations de la Confédération à dix ans (taux d'intérêt effectifs annuels, voir également Hoop et al., 2025). La part de capitaux propres investis dans les bâtiments est estimée sur la base de la part que représentent les bâtiments d'exploitation et les installations fixes dans l'actif immobilisé. Les coûts correspondants sont imputés au poste de coûts généraux «Coûts des bâtiments».

³ ou des éditions plus récentes, si disponibles

⁴ Cela correspond à 280 «journées de travail normales» de 10 heures chacune, soit la définition habituellement utilisée par le Dépouillement centralisé des données comptables pour désigner une «unité de travail annuelle».

⁵ Le loyer utilisé pour les branches de production consacrées aux grandes cultures (en tant que coûts d'opportunité) est calculé sur la base d'exploitations dont la part de terres ouvertes par rapport à la surface agricole utile est supérieure à 70 %. Le loyer des herbages est calculé sur la base des exploitations dont la part d'herbages est supérieure à 90 %. Dans les deux cas, la part des surfaces consacrées aux cultures spéciales doit être inférieure à 5 %. Le loyer pour les branches de production consacrées aux cultures spéciales est calculé sur la base des exploitations dont la part de surfaces consacrées à ce type de cultures est supérieure à 30 %.

⁶ Il peut arriver que la soustraction des loyers estimés pour les surfaces aboutisse à un montant négatif. Dans ce cas, on considère que le loyer pour les bâtiments est de 0 franc. Cela ne signifie pas pour autant que les coûts des bâtiments d'une exploitation s'élèvent à 0 franc, car il peut tout de même y avoir des frais d'entretien.

La même méthode est appliquée aux coûts de machines, en se fondant cette fois sur les immobilisations corporelles mobiles. La part des capitaux propres afférente aux terres (sol) est également estimée en fonction de leur part dans l'actif. Ces coûts ne sont toutefois pris en compte nulle part, afin d'éviter une double imputation des coûts fonciers (fermages et intérêts sur le capital propre). Les autres coûts du capital propre sont imputés aux «autres coûts généraux».

3 Coûts standard

Les coûts standard correspondent aux coûts auxquels il faut s'attendre pour l'exploitation d'une branche de production. Ils sont exprimés en francs ou en heures par unité de mesure et par an. Ils servent de base à la répartition des coûts généraux entre les différentes branches de production.

Le calcul des coûts standard s'appuie sur la littérature agricole de référence, notamment le catalogue des marges brutes (Agridea, 2025), le catalogue des coûts (Rutz & Gazzarin, 2025), la statistique des revenus agricoles (Hoop et al., 2025) ainsi que sur différents outils de simulation, notamment LabourScope (Heitkamp et al., 2020), TractoScope (Rutz & Gazzarin, 2025) et PARK (Gazzarin & Schick, 2004).

Afin de refléter au mieux la réalité des coûts dans les exploitations et de les répartir aussi précisément que possible entre les branches de production, il serait souhaitable de calculer les coûts standard de manière très différenciée. Idéalement, il faudrait tenir compte de la technique de production utilisée (par exemple, système de traite, d'alimentation, méthodes de travail du sol, de fertilisation et de pulvérisation), du mode d'exploitation (PER ou biologique), de la région (plaine, collines, montagne) ou, mieux encore, de la zone (plaine, collines, montagne I à IV), ainsi que de la taille de la branche de production, afin d'intégrer les économies d'échelle.

Le problème d'une analyse aussi différenciée réside dans la charge liée à la collecte des données, car le nombre de procédés de production à calculer augmente de manière exponentielle avec le nombre de critères retenus. En revanche, certaines combinaisons de critères sont peu compatibles entre elles ou ne se rencontrent pratiquement jamais dans la réalité, ce qui limite cette complexité: ainsi, l'utilisation d'un robot de traite (critère «technique de production») est très improbable dans un élevage comptant dix vaches laitières (critère «taille»). Cela signifie que certains critères de différenciation sont corrélés: les petites exploitations ont tendance à utiliser la technique A pour la traite, tandis que les grandes exploitations privilégient la technique B. Les exploitations situées en plaine ont tendance à conserver leur fourrage avec la technique A, tandis que celles situées en montagne utilisent plutôt la technique B. Dans un souci d'optimisation du rapport coût-bénéfice et compte tenu des données disponibles, les critères de différenciation suivants ont été retenus pour le calcul des coûts standard:

Critères de différenciation pour les branches de production végétale:

- Superficie totale des branches de production similaires (uniquement pour le temps de travail nécessaire via LabourScope)
- Taille moyenne des parcelles (uniquement pour les grandes cultures; hors prairies et pâturages)
- Région (uniquement pour les prairies et pâturages; pour les grandes cultures, uniquement région de plaine)

Pas de différenciation PER/bio⁷: uniquement PER

Critères de différenciation pour les branches de production animale:

- Nombre d'animaux (de différentes catégories d'âge ou d'utilisation)
- Région (uniquement pour les bovins)

Pas de différenciation PER/bio: uniquement PER

Pas de critères de différenciation pour les branches de production proches de l'agriculture (para-agriculture)

⁷ Une distinction pour la production biologique n'est pas possible sur la base des données actuellement disponibles, car les procédés de production biologique de nombreuses branches de production et leur impact sur les postes de coûts généraux que sont la main-d'œuvre, les machines ou les bâtiments ne sont pas disponibles ou ne sont pas pris en compte dans les outils de modélisation (p. ex. LabourScope).

À cet égard, le nombre d'animaux est avant tout un facteur qui peut entraîner des différences significatives entre les coûts standard de deux exploitations, bien que leurs branches de production soient identiques. En effet, cette situation s'explique par les économies d'échelle: lorsque l'effectif augmente, les coûts par animal progressent moins que proportionnellement (Figure 1). En d'autres termes, des coûts standard faibles sont attribués aux grosses branches de production et des coûts standard élevés aux petites branches de production (exprimés par animal et non en valeur totale; fig. Figure 2 2).

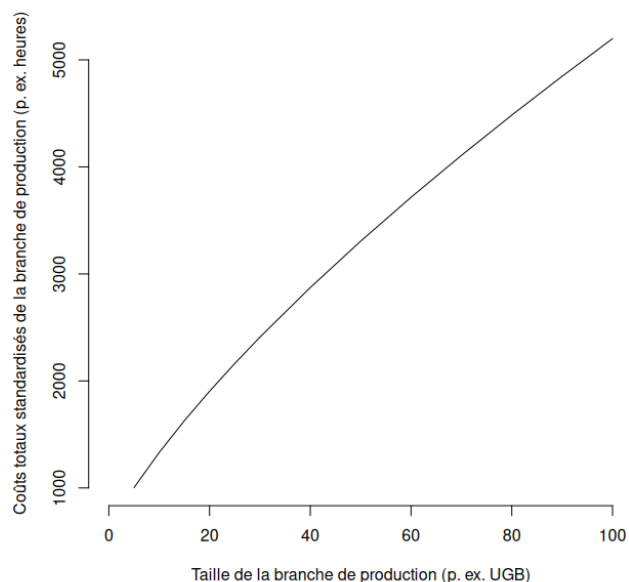


Figure 1: Exemple d'augmentation sous-proportionnelle des coûts totaux en fonction de la taille de la branche de production

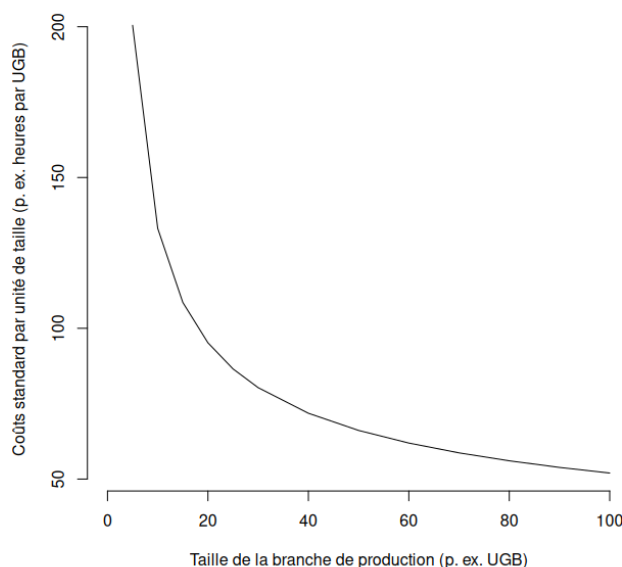


Figure 2: Exemple de baisse des coûts standard par unité de taille à mesure que la taille de la branche de production progresse (économies d'échelle)

La surface cumulée des branches de production similaires influe également sur les économies d'échelle supposées, et ce à trois niveaux.

Premièrement, le degré de mécanisation dépend de la surface exploitée, car dans la production végétale, les machines agricoles sont souvent partagées entre les différentes branches de production. Dans ce contexte, une distinction est opérée entre les terres assolées et les prairies. Autrement dit, le degré de mécanisation d'une culture dépend de la superficie totale des terres assolées et il est supposé identique pour toutes les branches de production végétale. La même approche est appliquée aux prairies.

Deuxièmement, des économies d'échelle peuvent être réalisées en effectuant simultanément la même opération pour des cultures similaires, ce qui permet de réduire les temps de changement d'équipement et le nombre de trajets exploitation-parcelle. Dans ce but, les branches de production sont regroupées en plusieurs catégories: céréales, maïs, betteraves, oléagineux et protéagineux ainsi que prairies.

Troisièmement, la taille moyenne des parcelles influe sur la charge de travail (p. ex., en raison du nombre de demi-tours par kilomètre parcouru). La taille des parcelles d'une exploitation n'étant pas disponible, elle est calculée sur la base de la surface agricole utile à l'aide de la formule suivante (voir également la Figure 3):

$$\text{Taille de la parcelle} = \max(0.5, 0.3 * (\text{Surface agricole utile de toutes les branches de production} - 4)^{0.7} - 1.5)$$

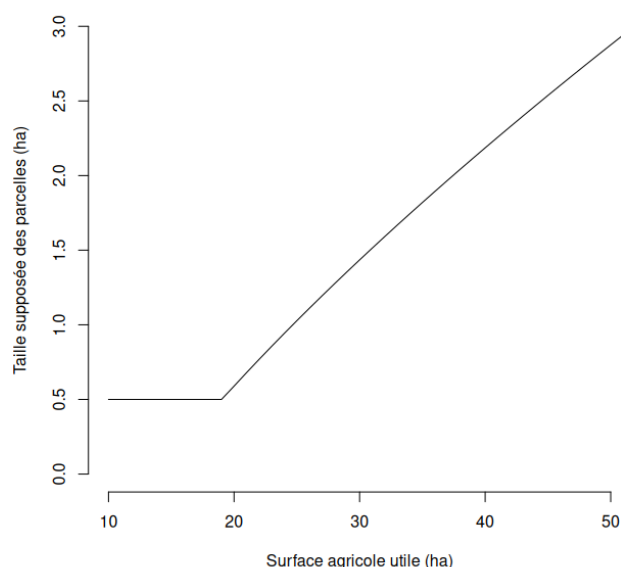


Figure 3: Taille supposée des parcelles d'une exploitation en fonction de la surface exploitée

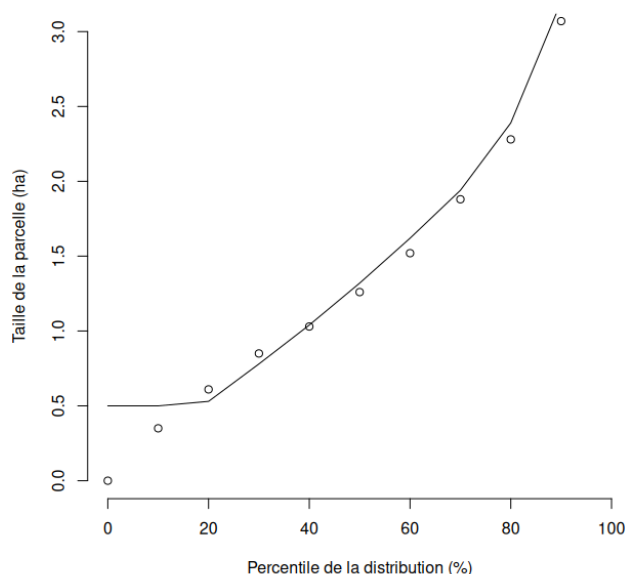


Figure 4: Répartition de la taille des parcelles de blé dans l'ensemble de données de l'échantillon « Gestion de l'exploitation » (lignes) et répartition de la taille des parcelles de blé dans l'ensemble de données SIPA (points)

Cette fonction nous a permis de reproduire au mieux la répartition des tailles des parcelles de blé calculées dans l'échantillon sur la gestion de l'exploitation en la rapprochant de celle issue des données du Système d'information sur la politique agricole (SIPA) de 2023 (Figure 4). Une taille minimale de parcelle de 0,5 ha a été retenue, car il s'agit de la plus petite surface pour laquelle des coûts standard sont disponibles.

Le temps de travail consacré à des tâches communes à plusieurs branches de production ne peut être calculé dans LabourScope qu'au niveau de l'exploitation, sous la forme d'un poste global. Afin de l'attribuer aux différentes branches concernées, ce volume de travail est réparti en le divisant par le nombre total d'hectares ou d'UGB des branches de production à l'origine des travaux, puis ajouté aux coûts standard correspondants⁸. Les travaux de gestion de l'exploitation et les travaux spéciaux concernés par cette procédure sont les suivants :

- Gestion d'exploitation grandes cultures et cultures maraîchères
- Gestion d'exploitation cultures fourragères
- Gestion d'exploitation travaux des champs en général
(Ajout aux coûts standard des surfaces telles que les grandes cultures, les cultures maraîchères, l'arboriculture fruitière, les petits fruits, les jachères, etc.)
- Gestion d'exploitation et travaux spéciaux liés à la production porcine en général
(Ajout aux coûts standard de toutes les branches de production porcine)
- Gestion d'exploitation et travaux spéciaux liés à la production bovine en général
(Ajout aux coûts standard de toutes les branches de production bovine)

Les travaux de gestion d'exploitation et les travaux spéciaux, qui ne nécessitent pas de répartition, mais peuvent être directement attribués à une branche de production, ne figurent pas dans la liste ci-dessus. La procédure consistant à diviser le poste global issu de LabourScope par les unités de taille pertinentes, puis à l'ajouter aux coûts standard correspondants, reste toutefois identique.

⁸ Une répartition proportionnelle des coûts effectifs entre les branches de production (en fonction de leur taille) sera effectuée ultérieurement à l'aide de la méthode décrite au chapitre 4.

4 Branches de production/unités de production et répartition des coûts et des prestations

Par «branches de production», nous entendons ce que la comptabilité d'exploitation désigne habituellement comme un «centre de coûts». Dans certains cas, plusieurs centres de coûts sont regroupés au sein d'une même branche de production. C'est le cas par exemple de la rubrique «Autres céréales panifiables», qui englobe toutes les variétés de céréales panifiables, à l'exception du blé.

La définition des branches de production ainsi que le regroupement de centres de coûts repose sur plusieurs critères: le nombre de données exploitables (un nombre minimum de points de données par branche de production est nécessaire pour réaliser une analyse robuste), la charge de travail requise liée au calcul des coûts standard et le degré d'hétérogénéité de ces derniers. L'agrégation des données pour former la branche de production «Autres céréales panifiables» s'explique par exemple par le faible nombre de données exploitables et par le caractère relativement homogène des coûts standard. A l'inverse, une branche de production spécifique a été définie pour les fraises, bien que le nombre de données exploitables soit faible, car les coûts standard diffèrent nettement de ceux des autres branches de production. Sans une imputation aussi précise que possible des coûts généraux (notamment de coûts de main-d'œuvre) à cette branche de production, ceux-ci seraient reportés sur les autres branches de production. En effet, selon la méthodologie utilisée, l'ensemble des coûts réels d'une exploitation doit toujours être réparti entre les branches de production existantes (voir la description du processus de répartition ci-dessous). C'est pourquoi de nombreuses branches de production sont définies à des fins de répartition des coûts généraux, même si certaines n'apparaissent pas dans les analyses en raison d'un nombre insuffisant de données.

Afin d'assurer une répartition aussi précise que possible des coûts généraux, leur calcul s'effectue souvent en deux étapes, notamment dans la production animale. Les différentes catégories d'âge ou d'utilisation constituent le niveau pour lequel les coûts standard sont calculés et auquel les coûts généraux sont ensuite attribués. On distingue par exemple les vaches laitières, les autres vaches (vaches mères), les vaches âgées de 730 jours et plus (avant le premier vêlage), les génisses de 365 à 730 jours, les jeunes animaux âgés de 160 à 365 jours ainsi que les veaux jusqu'à 160 jours. Ce n'est que dans un deuxième temps que les coûts généraux de toutes les catégories animales appartenant à une branche de production sont additionnés. L'affectation de certains animaux à des branches de production (p. ex. «5 veaux jusqu'à 160 jours rattachés à la branche Production laitière, mais 15 veaux jusqu'à 160 jours rattachés à la branche de production Engraissement des veaux») est effectuée par le fournisseur de données. Cette information étant disponible dans les données analysées, aucune hypothèse supplémentaire n'est nécessaire.

Le processus d'affectation, au niveau de l'exploitation, des coûts, des prestations et des paiements directs est représenté schématiquement dans la Figure 5. La répartition des coûts généraux et des paiements directs s'effectue de haut en bas (du rouge au vert), tandis que celle des coûts spécifiques et des prestations⁹ s'effectue de bas en haut (du violet au vert).

⁹ provenant de la vente de biens commercialisables (c'est-à-dire hors paiements directs)

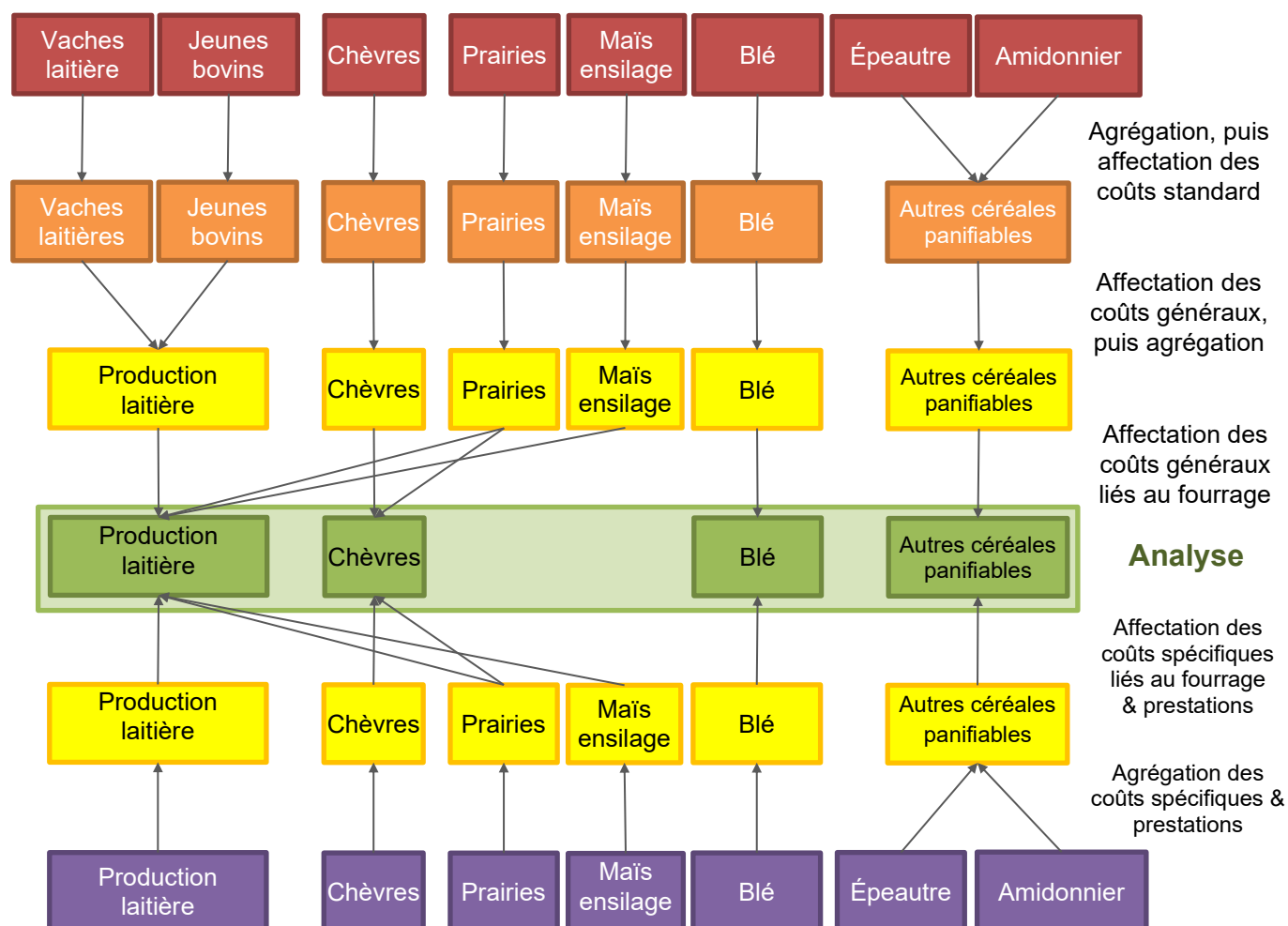


Figure 5: Représentation schématique du processus de répartition des coûts. De haut (rouge) en bas (vert): coûts généraux. De bas (violet) en haut (vert): coûts spécifiques.

Après avoir expliqué l'imputation des coûts standard et la définition des branches de production, nous allons maintenant aborder la méthode d'imputation des coûts généraux. A cet effet, nous introduisons la notion d'«unité de production». Celle-ci désigne une sous-unité de l'exploitation à laquelle sont imputés les coûts généraux et correspond au niveau orange de la Figure 5. Par souci de simplicité, cette distinction n'a pas été introduite dans les chapitres précédents.

Les coûts généraux théoriques à l'échelle de l'exploitation K_i ventilés par poste de coûts (main-d'œuvre, machines, bâtiments), sont calculés en multipliant la taille de chaque unité de production par les coûts standard supposés, puis en additionnant les montants obtenus pour l'ensemble des unités de production de l'exploitation:

$$\forall_i \{main - d'oeuvre, machines, bâtiments\} : K_i = \sum_{j \in PF} g_j k_{ij}$$

sachant que

g_j correspond au volume de l'unité de production j ,

k_{ij} aux coûts standard du poste de coûts i et de l'unité de production j , et

PF à la quantité de toutes les unités de production.

À partir de là, le facteur d'ajustement α_i par poste de coûts i , est calculé en divisant les coûts réellement constatés dans l'exploitation par les coûts théoriques :

$$\forall i \{main - d'oeuvre, machines, bâtiments\} : \alpha_i = C_i / K_i$$

Sachant que

C_i correspond aux coûts réellement constatés dans l'exploitation pour le poste de coûts i .

Dans une dernière étape, les coûts généraux adaptés à l'exploitation spécifique sont calculés par branche de production c_{ij} comme suit :

$$\forall i \{main - d'oeuvre, machines, bâtiments\}, j \in PF : c_{ij} = \alpha_i k_{ij}$$

Les coûts standard sont donc ajustés proportionnellement, pour chaque poste de coûts, à l'aide d'un facteur unique appliqué à l'ensemble des unités de production. Cette procédure garantit que la somme des coûts généraux imputés correspond exactement au montant total de coûts généraux réellement observés dans l'exploitation. Le facteur d'ajustement peut être inférieur, égal ou supérieur à 1 ; une valeur inférieure à 1 signifie que l'exploitation présente des coûts plus faibles que ceux attendus sur la base des coûts standard, tandis qu'une valeur supérieure à 1 traduit des coûts plus élevés que prévus.

Les coûts généraux attribués aux unités de production apparentées, telles que les vaches laitières et les jeunes bovins, sont ensuite agrégés au niveau de la branche de production par simple addition. Ce n'est qu'à ce stade que les « autres coûts généraux » sont répartis proportionnellement entre les différentes branches de production, en fonction de la somme des coûts de main-d'œuvre, des coûts de machines et des coûts des bâtiments. Autrement dit, les coûts généraux précédemment répartis sur la base des coûts standard constituent la clé de répartition.

À l'étape suivante, les coûts généraux liés à la production de fourrage grossier sont répartis entre les différentes branches de production. Cette répartition repose sur des facteurs de consommation spécifiques aux différents types de surfaces fourragères. Pour les vaches laitières, par exemple, il est supposé que la consommation de fourrage issu des prairies est proportionnelle à leur effectif en UGB selon un rapport 1:1. Pour les vaches allaitantes, le facteur est de 0,8, tandis qu'il est encore plus faible pour l'engraissement des veaux, ceux-ci consommant principalement du lait en complément du fourrage grossier. D'autres facteurs sont utilisés pour l'attribution des coûts liés à l'entretien des pâturages. Ainsi, dans l'engraissement des bovins ou des veaux, les animaux passent généralement peu de temps au pâturage, ce qui explique que le facteur soit ici relativement faible. Les coûts associés au maïs-ensilage et aux betteraves fourragères sont quant à eux principalement attribués aux branches de vaches laitières et d'engraissement bovin.

La répartition des paiements directs s'effectue en principe de la même manière que celle des coûts généraux. Au lieu des coûts standard, ce sont les taux de contribution (par ha ou par UGB) qui servent ici de clé de répartition. Il convient de mentionner en particulier les paiements directs attribués aux surfaces de fourrage grossier (tels que les contributions à la biodiversité). Du fait de cette procédure d'attribution, ces contributions sont finalement affectées aux animaux consommant ce type de fourrage.

Pour les coûts spécifiques et les prestations, la procédure consiste dans un premier temps à agréger les données au niveau des branches de production à analyser (p. ex. « autres céréales panifiables »). Dans un second temps, les coûts spécifiques et les prestations de la production de fourrage grossier sont imputés aux branches de production animales concernées selon la méthode décrite précédemment.

Le bénéfice calculé est déterminé en prenant en compte toutes les prestations (commerciales) et tous les coûts spécifiques ainsi que tous les paiements directs et coûts généraux (y compris les coûts d'opportunité) attribués de manière approximative. En revanche, les coûts de main-d'œuvre ne sont pas pris en compte dans le calcul du revenu du travail¹⁰ de l'ensemble des unités de main-d'œuvre. En d'autres termes, le revenu du travail correspond au bénéfice calculé majoré des coûts de main-d'œuvre. Le revenu du travail par heure s'obtient en divisant le revenu

¹⁰ Au total et non par heure

total du travail par la somme des heures travaillées, qu'elles aient été effectuées par des employés ou par de la main-d'œuvre familiale.

5 Bibliographie

- Agridea (Hrsg.) (2025). Deckungsbeiträge. Autoren: Vonnez, Jean-François (AGRIDEA), Schneider, Luzi (SVZ), Wermeille, Nicolas (SVZ), Ineichen, Simon (Aviforum), Wolf, Stephan (Bell AG), Reverchon, Mathilde (Mutterkuh Schweiz), Willi, Corsin (Melior), Ramseyer, Niklaus (VSKP), Salzmann, Jonas (UFA AG), Oberle, Jörg (SKMV), Schütz, Adrian (Suisseporcs), Helfenstein, Raphael (Suisseporcs), Grüter, Lukas (UFA 2000), Niklaus, Daniel (Swiss Black Angus), Kyburz, Markus (NWKS)
- fidagri – Association fiduciaire agricole suisse (2023). Plan comptable PME Agriculture Version 2018_V2.4. <https://www.fidagri.ch/>
- Gazzarin, C., Hoop, D. (2017). Analyse de coûts avec AgriPerform: Nouvelles possibilités dans l'évaluation des branches de production. Agroscope Transfer, n° 184. www.agriperform.ch
- Gazzarin, C., Lips, M. (2018) Gemeinkostenzuteilung in der landwirtschaftlichen Betriebszweigabrechnung – eine methodische Übersicht und neue Ansätze. Austrian Journal of Agricultural Economics 27:9-15. https://doi.org/10.15203/OEGA_27.3
- Gazzarin, C. Schick, M. (2004). Milchproduktionssysteme für die Talregion: Vergleich von Wirtschaftlichkeit und Arbeitsbelastung. Rapport FAT n° 608, Agroscope FAT Tänikon.
- Heitkämper, K., Stark, R., Besier, J., Umstätter, C. (2020). Le temps de travail sous contrôle avec LabourScope: Plateforme en ligne de planification du travail à la ferme. Agroscope Transfer, n° 335. www.labourscope.ch
- Hoop, D., Dieterle, M., Jan, P., Renner, S., Schmid, D. (2025). Statistique des revenus dans l'agriculture 2024: Echantillon Situation du revenu. Agroscope. www.revenus-dans-lagriculture-suisse.ch
- Rutz, J., Gazzarin, C. (2025). Catalogue des coûts 2025: Valeurs indicatives des coûts de machines, du travail, des bâtiments et de la mécanisation intérieure. Agroscope Transfer, n° 598. www.catalogue-des-couts.ch

6 Liste des figures

- Figure 1: Exemple d'augmentation sous-proportionnelle des coûts totaux en fonction de la taille de la branche de production 9
- Figure 2: Exemple de baisse des coûts standard par unité de volume à mesure que la taille de la branche de production progresse (économies d'échelle) 9
- Figure 3: Taille supposée des parcelles d'une exploitation en fonction de la surface exploitée 10
- Figure 4: Répartition de la taille des parcelles de blé dans l'ensemble de données de l'échantillon «Gestion de l'exploitation» (lignes) et répartition de la taille des parcelles de blé dans l'ensemble de données SIPA (points) 10
- Figure 5: Représentation schématique du processus de répartition des coûts. De haut (rouge) en bas (vert): coûts généraux. De bas (violet) en haut (vert): coûts spécifiques. 12